

me du Cuvier per

1921	Guyssart Hervat
Arrivé	
Réponse	
Classé	5293/2

500/2
Hustal, L. 19. 12. 20.

Montreux,

Je réponds à votre lettre de
16 courant par vous avoir ci-joint
une photo amateur de la station
en question, mais tellement
insuffisante, que vous ne pourrez
juger de l'œuvre.

Il est certain que cette

siens doit avoir place & un
musée. et j'aimerais mieux
le voir rester en Belgique.

De toute façon, si vous
pouvez d-venir jusqu'à chez
moi, nous pourrions discuter
de bon oix.

En attendant le plaisir de
vous recevoir, recevez toujours
l'expression de mes sentiments
distingués.

J. Gussart
54 rue du Louvre
Nantes

me de Belgique

Monsieur
J'ai bien reçu votre lettre du 5 courant
permettez moi de vous dire que vous faites
erreur en disant, que cette statue ne vous
semble pas intéressante pour la musique. L'expression
ne se place que là. Le mouvement
photo, vous envoie; ne rend absolument
rien, et il faut la voir pour en juger.
On voit bien sûr un maître Français et
je gémirais mieux comme je vous l'aurais dit
et la voir rester en Belgique.

Dites-moi, Monsieur, si vous vous desti-
nez à la choir.

J'ai également une splendide cheminée Lxv
sous Stue de l'époque, représentant les cinq
partis du monde.

Joseph Guissart

Ingénieur A.I.L.G.

Directeur des Travaux du charbonnage Bonne Espérance.

Recevez Monsieur l'expression de mes
sentiments distingués.

H^{te} J. Guissart
Herstal.

Bruxelles, le 5 janvier 1921.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 décembre et de la photographie que vous avez bien voulu nous envoyer.

Il ne semble pas que la statue en question puisse intéresser le Musée. Je vous remercie donc des renseignements que vous nous avez communiqués à son sujet et je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur M. J. GUISSART,
54 rue du Gracifix,
HERSTAL.

Bruxelles, le 14 janvier 1921.

Monsieur,

Je vous remercie des renseignements complémentaires que vous envoyez sur l'œuvre que vous nous offrez en vente, mais pour le moment le musée s'intéresse plutôt aux œuvres d'artistes de notre école.

Il vous est toujours loisible, néanmoins, de soumettre la statue à l'examen de la Commission du Musée en nous l'envoyant à vos frais, risques et périls. Il serait entendu, au cas où vous feriez cette démarche, qu'elle ne correspondrait à aucun engagement de notre part et comme je vous l'ai fait prévoir, il serait à craindre qu'elle ne restât infructueuse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Joseph GUISSART,
HERSTAL.